

## Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

### Décret 1-2003, 15 janvier 2003

CONCERNANT l'exercice des fonctions du ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, ministre des Affaires municipales et de la Métropole et ministre de l'Environnement

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), les pouvoirs, devoirs et attributions du ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, ministre des Affaires municipales et de la Métropole et ministre de l'Environnement soient conférés temporairement, du 20 janvier 2003 au 27 janvier 2003, à madame Diane Lemieux, membre du Conseil exécutif.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

39852

Gouvernement du Québec

### Décret 2-2003, 15 janvier 2003

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la Rencontre des premiers ministres des provinces qui se tiendra à Toronto, Ontario, le 23 janvier 2003

ATTENDU QUE les premiers ministres des provinces se réuniront à Toronto, le 23 janvier 2003 ;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement ;

ATTENDU QU'il est opportun que le Québec y soit représenté ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes :

QUE le premier ministre dirige la délégation québécoise à la Rencontre des premiers ministres des provinces qui se tiendra à Toronto, Ontario, le 23 janvier 2003 ;

QUE la délégation soit composée, outre le premier ministre, de :

— monsieur Jean-Pierre Charbonneau, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes ;

— madame Brigitte Pelletier, directrice de cabinet du premier ministre ;

— monsieur Jean St-Gelais, secrétaire général et greffier du Conseil exécutif ;

— madame Louise Cordeau, directrice de cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes ;

— monsieur Gilbert Charland, secrétaire général associé aux Affaires intergouvernementales canadiennes ;

— monsieur Camille Horth, secrétaire adjoint au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes ;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

39853